

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1803

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 20

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« sur »

les mots :

« parmi les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.